

Restauration Scolaire

Mémo Frigo

Pour une rentrée sans souci, à partir du **15 juillet**, je pense :

1. à inscrire mon enfant (2 moyens possibles) :

- en me rendant sur le portail Familles. Je remplis les informations en joignant les documents demandés au lien ci-dessous ou en flashant le QR code à l'aide de mon téléphone :



Flashez -moi !

<https://petitecamargue.portail-familles.app>

- durant les permanences de pré-rentrée les 26, 27, 29, 30 août 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 au 268, rue du Chaillot à Vauvert aux bureaux administratifs du service Restauration scolaire.



Le lundi 2 septembre 2024, aucune réservation de repas ne sera acceptée le jour même excepté par le portail Familles, avant 8h00 (*application du tarif majoré pour toute réservation non effectuée 72h à l'avance*).

Cette règle s'applique tout au long de l'année scolaire !

2. à réserver mes repas (trois moyens possibles) :

- **par courrier** en renvoyant le/les coupons de réservation mensuels accompagné(s) du chèque de règlement global à l'ordre du Trésor Public, en ayant au préalable rempli le dossier d'inscription,
- **sur le portail Familles**, 7j/7 et 24h/24 (avant le vendredi 30 août 2024 pour bénéficier du meilleur tarif),
- **au guichet** lors des permanences de pré-rentrée les 26, 27, 29, 30 août 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 au 268, rue du Chaillot à Vauvert dans les bureaux administratifs du service Restauration scolaire.